

D^R FORTUNÉ MAZEL

La Décadence Religieuse

EN FRANCE

TULLE

IMPRIMERIE DE J. MAZEYRIE

—
1894

H. Mazel, 26 rue de Varennes



LA DÉCADENCE RELIGIEUSE EN FRANCE

PROLÉGOMÈNES

Les Français, ainsi les Byzantins jadis, sont dominés par les préoccupations de l'ordre intérieur, non confessionnelles, semble-t-il du moins, mais politiques.

Cataloguer les hommes selon leurs goûts politiques est plus puéril encore que de les classer d'après leurs préférences philosophiques, culinaires ou artistiques.

La communauté ou la similitude des institutions gouvernementales est impuissante à créer l'adhésion entre des peuples.

La communauté de religion, de langue, de race, de mœurs ou d'intérêts détermine seule la cohésion des éléments humains; ou plutôt, au sein d'un agrégat quelconque, ces éléments sont capables de créer des agrégats secondaires d'une vitalité contradictoire à celle de l'ensemble.

C'est ce que révèle l'histoire par la division et la chute des agglomérations politiques les plus puissantes.

La religion est un facteur très important parmi ceux énumérés: elle crée des sympathies et une fraternité entre fervents de même doctrine, ennemis d'ailleurs politiquement, que ce soit la catholique, la réformée ou l'islamique.

Elle fonde ou dissout les agglomérations; allume ou éteint les rivalités nationales; crée et dirige les civilisations; éclaire, passionne et fait vibrer les masses.

Nulle philosophie, fût-elle socratique, plus élevée encore, n'est apte à réaliser ces effets de la plus imparfaite des religions.

C'est donc œuvrer de destruction que vouloir abolir le catholicisme religieux au profit d'une philosophie chrétienne ou, moins encore, d'un vague et sectaire athéisme.

La politique n'existe pas. Du moins, elle n'est qu'un masque aux causes réelles, plus cachées, des divisions internes en France.

On ne peut expliquer celles-ci par des dissemblances de race, de langue, de mœurs ou même d'intérêts, sauf de misérables compétitions sans portée.

La conclusion s'impose, malgré les apparences et les dénégations, d'une lutte confessionnelle, de rivalités religieuses jusqu'ici larvées habilement de politique.

Une minorité de religions coalisées combat victorieusement la majorité diffuse des catholiques de croyance.

Il reste à expliquer l'infériorité de ceux-ci.

PREMIÈRE PARTIE

Ad Verum per vera.

I

Les questions religieuses sont un *noli me tangere* pour bien des gens qui les trouvent trop pénibles ou indignes d'occuper un esprit cultivé. Elles tendent cependant à rentrer dans l'actualité, ce qui paraît bien légitime à ceux qui n'oublient pas que deux cent mille existences humaines sont vouées en France à l'exclusif soutien de l'idée catholique. Diverses occurrences expliquent cette faveur naissante : c'est d'abord l'effondrement du naturalisme dans l'art et le renouveau d'idéal qui fleurit parmi les jeunes. Ensuite la banqueroute que la science matérialiste a faite à ses promesses d'explication totale et collective, et le démenti que lui donnent chaque jour ces faits longtemps niés qui vont de l'hypnose aux prodiges. Ce sont encore ces souffles nouveaux qui ébranlent notre société si fière et cette nouvelle jacquerie qui la menace, hypocritement voilée de formules évangéliques. On ne saurait enfin nier le rayonnement d'influence que notre pays subit de la part du centre allemand, du parti catholique belge et de cet épiscopat américain dont le démocratisme a pénétré et rajeuni le vieux Vatican.

Ces raisons et d'autres sans doute d'ordre tout intérieur, économique et politique, ont sensiblement modifié le point de vue de l'idée religieuse. Le spectre clérical va rejoindre les terreurs millénaires et ceux qui en furent les virtuoses glissent doucement vers un sectarisme agité qui relève de la pathologie sociale.

L'église de France saura-t-elle profiter des impulsions récentes? Consentira-t-elle à laisser gonfler au souffle du mysticisme moderne ses voiles devenues inutiles par le calme plat du scepticisme et de l'indifférence? Pour l'observateur impartial, même sympathique, le clergé de France paraît encore bien inférieur au rôle idéal qu'on

lui souhaiterait. Tandis que la masse sacerdotale se retranche dans la stricte fonction professionnelle, quelques agitateurs hâtifs donnent à leur zèle impulsif le mouvement désordonné de l'homme qui court après son centre de gravité.

Il est difficile de croire qu'un mouvement sérieux naîtra de cette combinaison d'inertie et de délire. Ce qui manque aux uns, c'est la conviction du rôle social auquel l'avenir les convie; aux autres, la préparation suffisante, l'adaptation à ce rôle. Il appartient donc à ceux-ci non de se poser en initiateurs et en guides dans des voies non encore ouvertes, mais de se faire les apôtres de l'action sociale (1) du clergé, d'éveiller chez les routiniers le souci de rendre à l'idée religieuse son rôle de facteur social prépondérant.

II

Les multiples agressions subies en ces derniers lustres par l'église de France en paraissent vouloir dissiper la veulerie complaisamment exploitée par d'hostiles sectaires. L'excès des humiliations a réveillé quelques bons esprits. Le premier résultat de leurs réflexions semble avoir été la dissociation de l'action politique et de l'action sociale. La première perd du terrain tandis que la seconde, encouragée par le pape, mal servi par un épiscopat insuffisant et sans discipline, séduit progressivement les jeunes enthousiasmes soucieux de l'avenir de la religion. L'Église doit-elle ou non aspirer à une influence sociale? Telle est la question préalable qui divise en deux camps rivaux le clergé de France.

Historiquement, la réponse ne paraît pas douteuse : l'affirmative s'impose. Il est clair que l'Église, en quelque pays que ce soit, devenue assez puissante, ne pourra s'abstenir de favoriser l'évolution des institutions dans le sens de ses principes. Le choix devient singulièrement facile quand les bouleversements politiques ont fait une table rase, comme aux temps des invasions barbares.

L'Église aux premiers siècles affecta de se désintéresser de la politique à tel point que, le lendemain de son triomphe officiel, la grève des fonctionnaires fut une des causes de la chute de l'empire. Après les invasions, la reconstruction sociale s'imposait; elle fut exécutée par l'Église au moyen de procédés que nous n'avons pas à étudier. Il est certain toutefois qu'en ces temps troublés les prêtres

(1) On consultera avec fruit la très intéressante brochure de M. l'abbé Sarran : « *L'action sociale du Clergé* » sur les tendances modernes du jeune clergé français. Les idées exprimées dans ce travail paraissent révolutionnaires à bien des ecclésiastiques. En attendant qu'elles se généralisent, ceux qui les défendent sont en butte à une certaine suspicion.

ne se contentaient pas de chanter la messe et d'assister les mourants.

Quelque chose d'analogue semblait imminent au lendemain de la Révolution. En créant une table rase, la Révolution, comme jadis les invasions, aurait dû favoriser l'essor du catholicisme. Il n'en a rien été. C'est que dans les deux cas la conduite de l'Eglise a varié. Au v^e siècle, il pouvait être séduisant pour beaucoup de chrétiens de se renfermer dans cet Empire, officiellement conquis, dont les grandes fortunes subventionnaient le culte, les prêtres et les œuvres et de consacrer à le défendre contre les barbares la plus grande force morale de tous les temps. Et cependant le christianisme d'alors a tourné le dos aux riches ; il a laissé crouler sa récente conquête ; il est allé aux pauvres, aux barbares et la civilisation moderne est née.

Au xix^e siècle au contraire, le christianisme au lieu de marcher aux barbares, l'olivier et le livre en main, a pleuré les trônes écroulés ; il s'est enfermé dans la forteresse branlante des institutions surannées, rivant sa cause à celle des partis déchus, au sophisme du droit divin, à l'impopularité de l'ancien régime : il n'est que temps pour l'Eglise d'abandonner une position dont la ruine menace de l'ensevelir. Hypnotisée en quelque sorte par le prestige d'une Restauration prochaine, elle s'est laissée passer au col sans défiance, le carcan concordataire.

Ceux qui serrent le garrot des articles organiques dévient à l'influence religieuse toute ingérence au temporel. Il est assez curieux de voir la plus grande partie du clergé, partager la même doctrine. Elle a l'avantage de ne pas contrarier le doux nonchaloir où se complait la masse sacerdotale. Il n'est pas d'arguments qu'elle n'invoque pour ne point quitter le doux oreiller du budget des cultes, endormeur des pensées pénibles d'un clergé fonctionnarisé.

Ces prêtres opposent les églises de mission (Amérique, Allemagne, Angleterre) aux églises de France, d'Italie, d'Espagne où la domination catholique est solidement assise. Ils pensent justifier ainsi pour les premières le rôle social du clergé que le clergé des secondes repousse en faveur du strict rôle sacerdotal.

Le clergé de France peut croire de bonne foi que son seul devoir est de se consacrer à ses fonctions sacerdotales. Il a ses écoles, ses cercles, ses confréries, ses pèlerinages, etc. : il ne demande qu'à y recevoir des fidèles. Tant pis pour ceux qui ne viennent pas : ils répugnent à leur propre salut dont le prêtre n'est dès lors plus responsable. C'est ainsi, en effet, qu'on agit en pays de mission où le néophyte s'éloigne bien rarement des voies qu'il a embras-

sées. Mais de nos jours, en France, on peut considérer les masses populaires comme ayant apostasié. Elevées chrétiennement jusqu'à l'âge de 11 ou 12 ans, elles ont abjuré depuis en pratique et en esprit : c'est donc une mission renouvelée qui est le devoir vrai du clergé.

Les exigences sociales ne peuvent permettre au clergé d'espérer que le peuple, même bien intentionné, prélèvera sur ses occupations quotidiennes le temps de s'intéresser aux choses religieuses. Il est à remarquer que même au sein des internats congréganistes, on est forcé de restreindre progressivement les heures d'instruction ecclésiastique. Il faut que le clergé s'ingénie à aller trouver, comme jadis sur les places publiques, le peuple au sein de ses affaires, de ses travaux, de ses distractions. Il doit s'intéresser aux manifestations de l'activité publique et, pour cela, les connaître ; se mêler au mouvement du siècle et non s'en isoler. C'est ainsi qu'il fera pénétrer dans les masses les idées religieuses, qu'il dissipera la défaveur dont elles souffrent en faisant apprécier les avantages moraux et matériels de la religion. Il exercera ainsi non une influence superficielle, non une pression politique aveugle et intéressée, mais une action profonde sur la société. Il ne visera pas à l'accaparement plus ou moins déguisé du pouvoir, mais son action s'exercera efficace quoique indirecte sur le gouvernement dont les actes devront être conformes au vœu d'un peuple redevenu chrétien.

III

On s'explique difficilement comment le clergé peut encore nourrir l'illusion d'une France catholique. La France est moins catholique au fond que l'Angleterre ou l'Allemagne. La Réforme paraît avoir moins que la Révolution altéré le vieux fonds des institutions catholiques : le fait est certain pour l'Angleterre où des nuances séparent seulement l'Eglise officielle de l'Eglise romaine. De même en Allemagne il y a moins de distance entre les catholiques et les luthériens orthodoxes qu'entre ceux-ci et leurs coreligionnaires libéraux. A ce point de vue, le calvinisme qui a dominé la réforme en France a été plus funeste aux idées religieuses que le luthéranisme. La Révolution qui l'a suivi a été plus néfaste encore. Il est inutile de s'appesantir sur la grande ligne de fracture qu'elle crée entre le monde d'hier et celui d'aujourd'hui. La dislocation a été à la fois politique, sociale, morale et religieuse.

La situation eût été peut-être meilleure pour l'Eglise après la tourmente. L'Eglise aurait fini par se ressaisir comme après la Réforme ; rajeunie, amendée, purgée des abus couvés par une

longue prospérité, elle eût puisé dans l'épreuve une force nouvelle et repris sa place à la cimaise de la civilisation.

Mais l'épreuve, pour si violente, avait été trop courte. L'ancien clergé se retrouvait, imbu des mêmes préjugés, plus prêt à acclamer le retour des anciens rois qu'à travailler sur des bases nouvelles à reconstituer la société. A défaut d'une restauration ajournée, mais non désespérée, il accepta César et le Concordat, s'illusionnant ainsi sur la reconstruction du pouvoir personnel et de l'Eglise. Il est certain que les institutions de la France ont conservé, par le fait du replâtrage concordataire et césarien, assez d'éléments romains et catholiques pour tromper le clergé peu familiarisé avec la situation nouvelle, et lui faire considérer jusqu'à ce jour (un siècle après l'effondrement de la royauté très chrétienne) comme une superfétation la mission sociale du christianisme en France. Mais il ne faut pas s'en tenir au placage superficiel des institutions, plus ou moins imité de l'ancienne architecture politique : un peu plus de clairvoyance aurait évoqué de bonne heure l'état d'esprit nouveau créé par la Révolution et l'inutilité des efforts gaspillés contre lui.

On ne saurait étudier ici les grands faits qui, liés ou non à la Révolution, se sont produits depuis un siècle : le jacobinisme et le libéralisme ; le républicanisme et les socialisme : essai d'Etat sans Dieu, sans religion officielle ; laïcisation de la société, de l'Etat, des services qui semblaient partie intégrante du patrimoine religieux ; formes politiques nouvelles : puis l'essor de la démocratie, de la presse, de l'esprit public ; le progrès des sciences, un édifice des théories nouvelles, les grandes découvertes, les inventions incassantes ; le développement de la conscience nationale.

La Révolution a suivi sans relâche son plan de laïcisation sociale. Elle a relégué aux autels le prêtre, d'ailleurs connivent par nonchalance et bouderie. Elle l'a progressivement amené à se désintéresser d'un gouvernement suspect, à s'éloigner de la politique, à laisser périmer ses droits de citoyen. Encore quelques années et le prêtre, isolé dans la société, ne tardera pas à être éliminé, supplanté par l'Etat dans tout ce qui faisait sa force, et par les rares congrégations que le gouvernement voudra bien autoriser.

Nous avons parlé de la Révolution pour employer le vocabulaire clérical. Il est oiseux de rechercher si la Révolution est seule responsable de la mise au service de l'irréligion d'un grand nombre de forces sociales. Cependant le joséphisme en Autriche, le mouvement rationaliste et le Kulturkampf en Allemagne prouvent bien que le catholicisme a subi d'autres violents assauts. Il a su cependant triompher hors de France d'une hostilité d'autant plus sévère

et légitime qu'elle s'exerçait souvent au nom de la majorité confessionnelle. C'est que nulle part le clergé catholique n'eût comme en France cette idée fixe d'une Restauration libératrice, victorieuse du démon révolutionnaire. Tandis que de chimériques espoirs attardaient le clergé de France, les clergés étrangers quittes de ce mirage ont été vraiment nationaux et catholiques : ils ont su ne pas être révolutionnaires. Et sans attaquer le gouvernement même hostile, sans sacrifier leurs devoirs religieux et sociaux et leurs droits politiques, ils ont su se faire au sein du peuple les défenseurs temporels de l'influence catholique. Ils ont compté sur eux-mêmes et non sur quelque vague miracle historique.

L'histoire est comparable à l'oscillation d'un pendule dont la tige varierait de longueur à chaque révolution. Il repasse toujours par des points analogues, jamais identiques. C'est folie d'espérer voir l'oscillation historique revenir à son point de départ et ramener deux fois, à cent ans de distance, les mêmes mœurs et les mêmes idées.

La situation présente du Clergé français paraît lamentable. Le Concordat le réduit à la domesticité, et son application pharisaïque à la misère. Politiquement, le pouvoir le traite en ennemi et voit en lui le plus fort des partis d'opposition : claquemuré dans sa profession sacerdotale, il a perdu l'hégémonie intellectuelle, le protectorat des intérêts pratiques et matériels et le monopole des secours charitables. Il est paralysé dans ses droits civiques : son rôle politique est funeste ; son rôle social est nul, son influence morale encore puissante ne peut que décliner. L'échec des cercles catholiques, la ruine prévue des universités libres, la lutte inégale soutenue par l'enseignement libre secondaire et l'effort excessif que nécessite l'entretien des écoles congréganistes font prévoir que l'influence religieuse fléchira dans un avenir assez rapproché.

En présence d'une situation si pénible, de devoirs urgents, d'exigences nouvelles et pressantes, il n'est pas inutile de rechercher les causes qui ont pu amener et maintenir l'infériorité, l'impopularité, l'impuissance du prêtre catholique dans la France catholique.

SECONDE PARTIE

I. L'EDUCATION SACERDOTALE

On oppose volontiers la liberté des étudiants en théologie allemands à la rigueur de nos séminaires, et bien des chrétiens rendent le séminaire responsable de l'insuffisance généralement reconnue du clergé. Au fond la question se réduit à l'éternel conflit

de l'internat et de l'externat. Tous deux ont leurs avantages et leurs inconvénients. Les Allemands qui n'ont pas le séminaire envient la solide vertu de nos prêtres et les Français consentiraient bien quelque sacrifice pour obtenir un clergé aussi viril que le clergé d'Allemagne.

Le service militaire des séminaristes est certainement appelé à contrebalancer l'action déprimante du séminaire. Il contribuera sans doute à réformer l'éducation que reçoit le prêtre, évidemment calculée en vue du rôle effacé qui lui est dévolu.

Un publiciste éminent fort au courant des choses catholiques a vivement attaqué les programmes des séminaires. Les prêtres intelligents regrettent les longs mois stérilisés en des études sans portée pratique, sans actualité, sans valeur au point de vue de la gymnastique cérébrale.

Les programmes sont arriérés, d'accord; mais il est moins utile de les changer que de modifier l'état d'esprit dont ils sont l'expression. Le jour où le clergé sera convaincu de la mission sociale qui lui incombe, les programmes s'adapteront fatalement à cette nouvelle fonction.

Tel qu'il existe de nos jours, le séminaire est une école d'aberration cérébrale (1). Tout y concourt à donner au jeune prêtre une idée fautive de ce monde qui sera désormais l'arène de son activité, tout et surtout cette conception étrange du monde œuvre du démon et non de Dieu. Comment s'étonner ensuite que le prêtre n'ait pour le monde que répulsion et dédain!

Au lendemain de son ordination, jeté brusquement de la paix sulpicienne dans la mêlée des luttes pour la vie, le bon séminariste constate l'inanité absolue des armes longuement fourbies pendant cinq années. Ses arguments scolastiques les plus irréfutables sont sans portée et le combat est pour lui plus inégal que celui de la sarisse contre les armes à feu. Celui qui n'a ni le courage ni le temps de refaire son éducation n'a d'autre alternative que la retraite et la prière. Il lui faut renoncer aux rêves généreux de prosélytisme : toute sa vie se ressentira de ce début fâcheux, de ces notions erronées, de cette inaptitude à la vie pratique et sociale. Il se retire dans le calme du presbytère et sous les voûtes des églises. Il est heureux de fuir les bruits du monde, d'oublier les nécessités de l'existence et de contempler les faibles cohortes de fidèles qui l'illusionnent sur les sentiments des masses pour lesquelles le prêtre

(1) Lire dans la *Science sociale*, les très intéressantes études du P. Schwalm sur l'éducation dans les séminaires et spécialement le développement de l'initiative.

n'est plus, selon un mot célèbre, qu'un entrepreneur de pompes religieuses et funèbres. Dans maint endroit le curé a renoncé à voir un seul homme franchir le seuil de son église. L'assiduité de quelques dévotes le console : il pense avoir fait tout son devoir en leur consacrant son activité.

Et puis c'est un lourd fardeau que le sceau divin qui marque le prêtre. Il est homme à la fois et représentant de Dieu. Mais cette qualité divine n'a d'efficacité qu'autant qu'elle lui est consentie par le gré populaire. L'incrédule pour lequel Dieu n'est pas ne juge le prêtre que sur ses qualités humaines. Il serait indispensable, dans un pays comme la France, d'allier au prestige divin qui en impose aux fidèles, assez de supériorité humaine pour concilier le respect de ceux qui ne croient pas.

Il est certain que cette supériorité ne manquait pas aux apôtres qui ont conquis le monde païen. Ils eussent été cependant excusables de s'abîmer dans l'intime et permanente contemplation des grands événements dont ils avaient été témoins. Ils sont allés au contraire saisir le peuple, et le peuple c'était bien souvent l'esclave, par les arguments qui pouvaient l'émouvoir, lui parler sa langue, flatter ses aspirations et soulager ses misères. On ne peut entendre un de ces sermons banalement insignifiants de nos prédicateurs sans se demander quel effet eussent produit ces fades subtilités sur les cerveaux des gens de la Suburre ou des vagues nomades asiatiques. A moins d'attribuer aux prolétaires des premiers siècles une intelligence spéciale des questions morales et métaphysiques, il faut bien admettre que les prédications apostoliques les touchaient d'une manière plus directe que les développements surannés de nos rhétoriciens de séminaire.

II. L'ÉGLISE ET L'INDIVIDU

A. LE CORPS. 1° *La santé physique*. — Ce n'est pas le lieu de traiter la question de l'éloquence sermonnaire. Là comme ailleurs le clergé dissocie trop généralement l'agrégat humain et sacrifie volontiers les intérêts matériels aux soins spirituels. Le prêtre s'étonne même qu'on puisse attendre de lui un pareil rôle; il se considère comme exclusivement voué au service de l'âme. Il oublie un peu trop qu'il ne peut y avoir de progrès moral sans progrès intellectuel et matériel et que si l'instruction ne moralise pas plus que le bien-être, du moins la mauvaise fortune, la misère et le vide cérébral ne sont pas des adjuvants de la moralisation.

J'ai sous les yeux un mandement de Mgr Taschereau consacré à l'hygiène du corps. L'Évêque de Montréal énumère et développe

un certain nombre de règles hygiéniques et fait à ses prêtres un devoir d'en assurer l'observation. Un journal canadien publie sous la signature d'un abbé, en faveur des soins de propreté, un chaleureux plaidoyer qui offusquerait bien des prêtres français.

Nous ne voyons aucune raison qui interdise à nos prêtres de pareils sujets. La masse est beaucoup plus sensible au souci de sa guenille qu'à celui de son âme. Il n'est peut-être pas, pour atteindre celle-ci, de meilleure voie que celle des intérêts physiques ou matériels. Un prêtre ne saurait déchoir en s'abaissant à ces humbles sujets, cependant peu négligeables, de la conservation de la vie et de la santé. En se faisant, dans la mesure de ses moyens, le volontaire de l'hygiène, il aiderait puissamment le médecin qui n'en est que le mercenaire et seconderait l'action, toujours suspecte et défiée, des services administratifs. Il contribuerait surtout au salut de bien des existences, préviendrait bien des misères : un conseil pratique d'un effet visible donnerait créance, auprès de bien des sceptiques, à ses enseignements sacerdotaux.

2° *Les intérêts matériels.* — Les intérêts matériels tiennent encore plus de place que le souci de la santé, de la vie même, dans l'esprit populaire. Or ces intérêts matériels ont été totalement négligés par le clergé : jusqu'à ces dernières années même, de si mesquines préoccupations paraissaient indignes de l'âme du prêtre. Le socialisme n'est que la réaction contre l'exclusif souci de l'Eglise pour les intérêts spirituels, et cette réaction va jusqu'à l'hostilité déclarée contre la religion, taxée publiquement d'impuissante et qui n'a su ouvrir au paradis d'autre route que celle de la faim. (Liebknecht.)

Il est triste de voir l'Eglise, qui fut longtemps un si grand manieur d'hommes, flotter désarmée dans les grands conflits sociaux et politiques qui troublent le monde depuis un siècle. Il n'est pas douteux qu'elle n'ait une doctrine, mais cette doctrine n'apparaît pas avec netteté aux yeux des peuples. L'Eglise subit en ce moment une de ses révolutions périodiques, comme celle qui marqua la seconde moitié du XVI^e siècle. Devancée alors par la Réforme, elle se ressaisit bien vite et prépara l'avènement d'un siècle de triomphe. La Révolution et ses précurseurs immédiats, le socialisme anticlérical qui en dérive encore, ont débordé l'Eglise. Nous avons assisté à cette période de résistance passive, d'infructueux efforts pour remonter un courant fatal que suivaient victorieusement les ennemis de l'Eglise. Mais des signes nouveaux font présager l'orientation nouvelle et désirée de la barque de Pierre. Il serait temps que l'Eglise cessât d'osciller entre le regret d'un passé disparu et de vagues aspirations vers un avenir ténébreux. Il n'en est

pas moins certain que l'Eglise suit l'évolution humaine au lieu de la diriger et qu'elle n'est plus le grand manieur d'hommes des autres âges.

3° *Les œuvres temporelles.* — Il est facile de s'en convaincre en étudiant les œuvres charitables de notre temps. Les catholiques sont fiers de la Charité chrétienne à l'exercice de laquelle sont voués un grand nombre d'ordres religieux. En réalité l'aumône a fait tort à la charité. Et cette vertu essentiellement catholique retarde singulièrement sur les exigences du temps présent. Certes les œuvres catholiques continuent à répondre à de pressantes misères, mais elles se laissent devancer par l'initiative laïque et les associations protestantes. Je cite au hasard : les jeunes aveugles, l'œuvre des enfants moralement abandonnés, le sauvetage de l'enfance, les sociétés de secours aux blessés, la ligue contre la tuberculose, l'œuvre des pêcheurs d'Islande, les caisses de retraite, le mouvement coopératif, les bureaux gratuits de placement, l'assistance par le travail, etc. Tout autant d'œuvres d'une portée essentiellement actuelle auxquelles restent étrangers les ordres religieux et le clergé. Il semble qu'ils aient perdu le sens des misères, des intérêts, des besoins nouveaux à soulager et à défendre, et que les formules un peu vieilles de la charité catholique ne doivent être ni perfectionnées, ni étendues, ni rajeunies. Cette inertie en présence de modifications nécessaires a fourni prétexte aux laïcisations des œuvres d'assistance jusqu'ici dévolues aux Ordres de charité.

Le clergé est encore presque étranger aux questions qui préoccupent vivement les classes ouvrières. Il a trop longtemps insisté sur la conception hébraïque du travail manuel que les juifs continuent à mépriser comme une punition et une déchéance. Vivant au milieu des pauvres et pour eux, soucieux de réhabiliter la pauvreté, il n'a jamais approfondi l'étude du paupérisme et n'en a point soupçonné le remède (1). L'aumône lui semblait devoir suffire à toutes les exigences.

Et voici que le travailleur ne se contente plus de l'assistance charitable et proclame le droit au travail. Pendant ce temps, le clergé n'arrive même pas à assurer une œuvre d'assistance par le travail, il n'a ni les relations nécessaires, ni une organisation suffisante : les points de contact avec la société laïque lui font défaut. Il s'aper-

(1) Le problème du paupérisme peut se décomposer en plusieurs éléments : 1° pauvreté-vice, 2° pauvreté-chômage, 3° pauvreté-maladie, 4° pauvreté par déséquilibre momentané entre les revenus et les charges. — La 1^{re} ressortit à l'éducation morale ; la 2^e à l'assistance par le travail ; la 3^e à l'assistance médicale et charitable ; la 4^e aux banques populaires de prêt gratuit.

çoit qu'il ne sait plus parler au peuple sa langue : il l'ignore. Et celle du paysan qu'il a sue, il ne s'est considéré comme prêtre que du jour où il l'a oubliée. Une Pentecôte nouvelle s'impose, non pour donner au prêtre une inutile polyglottie, mais pour lui apprendre à parler à chacun sa langue, le seul moyen qu'il ait de se faire comprendre, de participer à la vie commune et d'exercer une action sur le corps composant l'agrégat social.

B. L'INTELLIGENCE. 1° *Pédagogie*. — L'influence catholique perd chaque jour du terrain en pédagogie. C'est cependant sur ce point que les efforts du clergé se sont unanimement portés depuis un siècle.

La défaite cléricale, et quelle défaite ! s'est produite au moment même où le catholicisme français couronnait l'édifice de la Liberté d'enseignement si péniblement et si vaillamment élevé. Elle l'a surpris en quelque sorte en plein rêve de restauration monarchique et d'hégémonie intellectuelle. La chute a été douloureuse : le réveil, désespéré. Mais depuis longtemps les esprits positifs avaient prévu cette débâcle, et les fidèles groupés en bataillon sacré ne leur faisaient plus illusion sur les désenchantements de l'avenir.

Le colosse catholique avait des pieds d'argile ou plus exactement n'en avait aucun. Il se soutenait par une sorte de lévitation fatalement caduque. L'Enseignement chrétien avait beau clamer à l'Université son *delenda Carthago*, il lui manquait un Scipion. Il n'avait su ni christianiser le corps universitaire par une envahissante poussée de ses élèves, ni relever le niveau de ses collègues en recrutant dans l'université ses cadres professoraux. Il affectait une indifférence méprisante pour les grades dont il réclamait cependant la collation. Des directeurs de collège libre déclaraient, à l'ahurissement des parents, qu'ils ne se préoccupaient pas de faire de leurs fils des bacheliers. Les catholiques nourrissaient cette déraisonnable illusion de ruiner l'Université sans avoir un corps enseignant capable de la remplacer. Ils étaient entraînés par un vertige qui était fécond en catastrophes.

Nous mesurons aujourd'hui l'étendue de celles-ci : la collation des grades abolie ; les universités libres chancelantes engloutissent des sommes hors de proportion avec les services rendus ; l'enseignement secondaire décapité soutient vaillamment une lutte de plus en plus inégale : les écoles primaires grevant chaque année le budget modeste des fidèles risquent de sombrer dans un krach possible des œuvres catholiques.

Il ne reste plus aux catholiques assez d'or pour acheter les leurs

à l'Université. Il leur reste du moins assez d'intelligence pour conquérir les grades universitaires et commencer enfin la création d'un corps enseignant qui, de l'instituteur à l'agrégé, présente autant de garanties et de capacité que le cadre des professeurs officiels.

2° *Conflit de la science et de la religion*. — M. Taine (1) a tenté d'expliquer le discrédit des idées religieuses en France. Il l'a fait avec une compétence inattendue mais encore embarrassée de préjugés. Il insiste particulièrement sur l'antagonisme entre la conception scientifique et la conception religieuse du monde. Mais d'une part, il existe des pays scientifiquement plus avancés que le nôtre où la religion conserve son empire ; d'autre part, on ne peut opposer comme irréductibles des choses aussi contingentes et variables qu'une doctrine scientifique et un point de vue religieux. Il est clair pourtant qu'il y a contradiction absolue entre certaines théories scientifiques et l'étroitesse dogmatique qui défend encore la cosmogonie de la genèse, la chronologie mosaïque et le géocentrisme biblique.

Bien que ces conceptions arriérées perdent chaque jour du terrain dans les couches nouvelles du clergé, il n'en est pas moins admis que la science forme avec la gnose et la philosophie le trépied de l'incrédulité dans les temps. Passe encore pour la gnose abstraite et l'aveugle philosophie, mais en quoi les vérités scientifiques peuvent-elles contrarier la Vérité religieuse ?

L'avenir prouvera sans doute qu'il n'y a pas interférence entre la lumière des unes et la clarté de l'autre. En attendant, cette haine sourde ou cette indifférence affectée de l'élément religieux pour la science est préjudiciable à tous. Les milliers de missionnaires catholiques qui représentent à peu près toute l'exportation de l'influence française, sont un capital mort pour la science. Que de documents intéressants ils fourniraient, que de revues, de journaux ils pourraient alimenter si, loin de mépriser la science, ils savaient lui consacrer une part de leurs études et de leurs loisirs ! L'influence religieuse y gagnerait certainement plus qu'à bien des entreprises puérides auxquelles s'attarde notre clergé. On peut s'étonner même qu'il ait si longtemps inexploité des forces aussi considérables.

L'Eglise s'est trop hâtée de condamner certaines théories scientifiques. Hypnotisme, spiritisme, magie, préhistoire, anthropologie, transormisme, rien n'a trouvé grâce à ses yeux de ce qui a le plus impressionné l'intelligence moderne. Elle a vécu sur des idées anté-

(1) Taine a mis en lumière l'aversion du paysan pour le prêtre-gendarme, dont l'autorité gênante, inquisitoriale et intime peut être facilement éludée. Le paysan ne se fait pas faute d'y échapper. Mais pourquoi ce maître rigide si lestement évité en France jouit-il ailleurs de l'estime et de l'affection des fidèles ?

rieures au grand mouvement scientifique actuel : elle s'est attachée aux théories que défendaient de vieux professeurs, des académiciens imbus d'opinions anciennes. Cela sembla longtemps une défense suffisante : le temps les a fauchés et remplacés à peu près partout par des partisans des nouveautés. Puis la troisième République a rendu la voix à des hommes comme Renan, jusqu'alors tenus à l'écart. Et l'Eglise, distancée par le mouvement du siècle, a connu cette longue et inutile période d'une résistance stérile à des idées chaque jour moins combattues.

Un mouvement de réaction contre ces tendances rétrogrades se dessine actuellement. Le savant recteur de l'Université libre de Paris s'en est fait le protagoniste. Il a bravé le vent de désapprobation que soulèvent ses hardiesses, toutes relatives d'ailleurs. Il a compris que le clergé avait mieux à faire qu'à user son crédit dans des résistances puériles à des vérités désormais acceptées, à compromettre le rayonnement de la Vérité religieuse par les démentis que les faits infligent à l'enseignement caduc d'une école arriérée.

La religion catholique a beaucoup souffert de ces démêlés. Le discrédit de la parole sacerdotale, prise en flagrant délit d'erreur scientifique, a rejailli sur l'enseignement religieux. L'autorité du prêtre en a reçu un coup sensible. L'Eglise a vu lui échapper complètement le gouvernement des intelligences : elle a perdu par contre-coup toute influence dans la direction temporelle. Un peu plus de clairvoyance et de prudence, un peu moins d'intransigeance aurait écarté ce désastre.

3° *L'art et la religion.* — Le clergé de France a dans ces circonstances prépondérantes manqué de sang-froid et de justesse. Il a gardé rancune à la science de quelques théories scientifiques hasardées, plus bruyantes que solides. De même semble-t-on en vouloir à l'art, à la musique, à l'économie politique, etc., de l'éclat de certaines thèses adverses, de l'avachissement d'une école lyrique, des excès ou des erreurs des pécheurs en troubles sociaux.

Le Sar Péladan accuse l'Eglise de s'être inoculée avec le luthérianisme un virus d'antiesthétisme. Il est malheureusement évident que le catholicisme en France a cessé d'inspirer de grandes œuvres artistiques (1). Sa littérature est fade et nauséuse ; sa peinture, conventionnelle et misérable ; sa statuaire, banale ; son architecture, toute imitatrice ; sa musique, infiniment moins religieuse que mainte musi-

(1) Lire dans *Pour le Beau* d'Alphonse Germain le chapitre intitulé *l'Art et la Religion*.

que qualifiée de profane. L'Eglise a déserté ainsi trois des grandes avenues de l'âme humaine : les besoins matériels ; la soif de connaître ; l'enthousiasme d'admirer.

III. L'ORGANISATION DE L'ÉGLISE

1° *Les Ordres religieux.* — M. Taine s'étonne de voir décroître en France l'influence catholique au service de laquelle militent 65 000 prêtres et 125 000 religieux. Jamais en effet plus puissante organisation eut moins d'action sur un pays.

L'apparente antinomie se dissipe si l'on considère que le refroidissement du zèle religieux dans la société laïque provoque la création d'un grand nombre de sociétés artificielles où se réfugient les personnes pieuses. Il faut savoir aussi que les congrégations sont une frondaison adventice et comme parasitaire du grand tronc catholique. Une force de désagrégation et non de cohésion semble présider à l'éclosion des ordres religieux actuels. On ne voit guère se créer des ordres nouveaux répondant aux besoins de la société moderne ; on voit en revanche se disséminer à l'infini les variétés et sous-variétés détachées des grandes congrégations primordiales, véritables branches maîtresses du cénobitisme catholique. Cette luxuriance aberrante est contradictoire à l'ordre et à la pondération qui doivent régner dans tout harmonieux développement. A cette ataxie de reproduction manque une puissance régulatrice et inhibitrice. Et comme dans tout organisme mal réglé, le rendement utile est très faible au prix de déperditions disproportionnées (1).

Les catholiques déplorent l'éparpillement presque stérile de tant de forces vives qu'un judicieux emploi décuplerait. Ils font la joie de leurs ennemis par l'émiettement de leurs œuvres, de leurs efforts

(1) *Si parva licet componere magnis*, on peut se demander quelle raison, hors celle, d'ailleurs hors de cause, du pittoresque, perpétue en certains ordres des costumes anachroniques et quelque peu carnavalesques de la Renaissance et du Moyen-Age.

N'est-ce pas un indice d'imperfectibilité relative que le fait d'imposer aux franciscains des pays septentrionaux les sandales, la bure et l'absence de linge excusables à peine sous le ciel et sur le sol de l'Italie, tandis que certaines congrégations créées dans les régions du Nord transportent sous des climats torrides une vêtue illogique et incommode d'Hyperboréens ?

A noter aussi, comme indice de déviation, les tendances commerciales qui se révèlent parmi certains ordres religieux (liqueurs, vins, chocolats, dentifrices, etc.)

et de leurs ressources. Tout cela manque d'ordre, de hiérarchie, de spécialisation, d'accord. Dans chaque branche, les congrégations rivales se jalourent et se combattent au lieu de combiner leur action. On n'a jamais vu de congrès d'enseignement réunissant les Jésuites, les Dominicains, les Chartreux, les Augustins et les Frères. Trop d'éléments individuels restent inutilisés... tout autant de conséquences fâcheuses attribuables à la pléthore Régulière constatée par Taine.

Les ordres religieux exercent aujourd'hui le monopole des œuvres catholiques (1). Les petits séminaires ont à peu près partout cédé aux collèges congréganistes : il ne semble pas que ce soit à l'avantage de l'influence catholique, et l'on ne s'explique pas pourquoi les milliers d'élèves qui en sortent annuellement ont en France un rôle si effacé. Les œuvres paroissiales végètent, à côté des œuvres congréganistes. Assistance, charité, enseignement, etc., tout ce qui permet d'agir sur le monde est aux mains du clergé régulier et échappe au séculier auquel revient, par définition, cette influence.

Celui-ci, tout en acceptant d'être peu à peu confiné dans la banalité des devoirs quotidiens du ministère, ne voit pas sans chagrin grandir la puissance des congrégations. Que son inertie ait favorisé ou non leurs empiètements, il n'oublie pas que la doctrine des conciles veut le clergé séculier au premier rang de la hiérarchie catholique. Il constate avec déplaisir que les troupes de première ligne de l'armée catholique sont constituées par les ordres religieux. Les ennemis de l'Eglise ont parfaitement mis à profit ces sentiments de défiance, réciproque d'ailleurs, pour mener à bonne fin leur dangereuse campagne d'exécution des décrets.

L'effacement lamentable du clergé paroissial a laissé le courant des dons pieux s'égarer sur la multitude grouillante des congrégations, sans arroser une seule cure, sans assurer nulle part l'indépendance du prêtre et de l'évêque, indispensable cependant à l'entier exercice de leurs droits et de leurs devoirs.

Une réforme s'impose dans la stratégie catholique en France. Il ne faut pas oublier que c'est le clergé séculier qui fait la force de l'Eglise en Angleterre, en Allemagne et en Amérique. L'infinie scissiparité des congrégations n'empêche pas la Religion de dépérir en Italie, en Espagne, en France et même en Autriche. Le clergé régulier doit passer au cadre de réserve : le clergé séculier doit se

(1) On remarquera que les Religieux acceptent plus volontiers un confessionnal à la paroisse que la direction d'une paroisse. L'exécution des décrets eût été impossible si elle avait dû priver de leur pasteur des milliers de cures ou de succursales.

préparer au rôle plus viril d'armée active ; et pour continuer la figure, il est bon que les laïques entrent en campagne, ne serait-ce qu'à titre territorial.

Or la virilité manque absolument au clergé de France qui se liquéfie dans une féminité fâcheuse. Chanoines, monsignors, missionnaires apostoliques, camériers plus ou moins secrets, Honoraires de tout acabit, encomrent et dénaturent la grave hiérarchie de l'Eglise. Les clergés d'Amérique plus sains et plus démocratiques ont écarté ces morbides aliments de frivolité. Ils ont condamné les hermines, les rubans, les torsades, les glands, les camails et toute cette parure fantaisiste, objet de pitié pour les fidèles, cause de servilité pour des élus qui devraient bien méditer le *mercedem receperunt vani vanam*.

Notre clergé se passionne encore pour d'autres étiquettes, le col romain ou le rabat français, dont la lutte est un poème fort peu prisé d'ailleurs de la masse laïque. Toutes ces futilités efféminent l'Eglise et font perdre de précieux éléments aux cadres de l'Eglise militante (1).

Par nos temps d'outrancier nivellement où les mêmes modes règlent à la fois la vêtue de tous les peuples civilisés ou désireux de le paraître, quand la tenue militaire n'est qu'un accident, qu'un avocat ou un professeur en robe paraissent presque ridicules, n'y aurait-il pas avantage pour les prêtres à renoncer à la soutane pour adopter un vêtement moins différencié, moins dissonant au costume moderne (2)? Ce nous semble un médiocre argument que d'invoquer une action inhibitrice de la soutane. La vertu de nos prêtres doit avoir d'autres garanties que l'uniforme.

2° *Le clergé et les laïcs*. — Le clergé français ne se contente pas de jalouser l'élément régulier, il suspecte aussi l'élément laïc et ce n'est pas le moindre motif de son impuissance. C'est un spectacle singu-

(1) On peut se demander si les nombreux aumôniers immobilisés dans les couvents, hôpitaux, prisons, etc. répondent à de pressantes nécessités.

Il serait à souhaiter que l'Evêque devint, comme en Angleterre, le curé de sa métropole, basilique ou cathédrale. La suppression du budget des cultes lui en fera un jour une obligation.

Enfin est-il bien utile d'obliger de malheureux prêtres à se momifier dans des paroisses de quelques centaines d'habitants où en dehors de la messe quotidienne sans assistants, son ministère annuel se borne à quelques douzaines de baptêmes, d'enterrements et de premières communions?

(2) Félicitons, à ce propos, les membres du clergé (spécialement les Assomptionnistes) qui favorisent le port de la barbe. Les facilités croissantes de visites à Jérusalem permettront bientôt à beaucoup de prêtres de renoncer à ce facies glabre dont ils partagent le monopole avec les artistes de théâtre.

lier que celui des œuvres diocésaines, paroissiales ou autres. Une illusion naît du nombre des laïques participants. Mais ils sont semblables aux figurants de théâtre qui sous des affublements divers passent et repassent sous les yeux du public. En réalité, un faible noyau de catholiques zélés se retrouve dans les cadres de toutes ces œuvres, la plupart malheureusement dénuées des conditions d'influence sur le peuple.

C'est que le prêtre français est autoritaire par tempérament et comme orgueilleux d'une parcelle d'infailibilité. La contradiction l'irrite ; la discussion le trouve dépourvu ; mal armé pour la lutte, il n'ose l'affronter. Il préfère les faciles triomphes auprès *des fidèles* et, à leur défaut, l'isolement et la retraite.

Il hait les laïcs, et se défie même de ceux, en bien petit nombre, dont l'assiduité passive est vouée aux pieuses fréquentations. Une barrière, un malentendu, disent les prêtres, se dresse entre le clergé et les laïcs. Ceux-ci s'éloignent de plus en plus de l'idée religieuse, et le prêtre, par un point d'honneur étrange, se refuse encore à aller vers eux. Il devrait comprendre que par ce temps de spécialisation outrée, il ne peut rencontrer qu'auprès de l'élément laïc certaines connaissances qui lui sont indispensables. Aide juridique ou politique, conseils économiques ou hygiéniques, renseignements scientifiques, secours médicaux, publicité, etc., ressortissent à l'influence laïque et constituent des adjuvants utiles pour la propagation de l'action religieuse au sein des masses de plus en plus éloignées des froides et vaines dissertations de métaphysique, d'éthique ou de théologie.

IV. L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ.

1° *Le budget des cultes.* — L'évident hiatus qui sépare le clergé de la société laïque fait songer à ce qu'on peut appeler le fonctionnarisme religieux. Les prêtres ne cessent de protester contre l'assimilation de leur sacerdoce à une fonction publique. Certes, on ne saurait nier leur dévouement, leur abnégation : un zèle analogue chez un fonctionnaire serait fonction d'héroïsme. Le prêtre est cependant fonctionnaire en ce sens qu'il reçoit sa subsistance des pouvoirs publics et que ses revenus ne sont pas calculés en raison de ses services. Comme tout fonctionnaire, il n'a pas à compter sur la juste rétribution que peuvent mériter son travail et ses soins. Il s'est peu à peu parqué dans le strict exercice de sa fonction sacerdotale, abandonnant aux congrégations des charges secondaires devenues pour lui sans profit. Il a perdu l'habitude d'aller au peuple, attendant avec une sereine impassibilité que le peuple vienne à lui. Beau-

coup ont du fonctionnaire la raideur, l'autoritarisme, l'esprit routinier et le fétichisme du pouvoir. Ils recueillent la défiance et l'antipathie des paroissiens. Combien plus enviable est la situation du fonctionnaire le plus humble : l'État ne lui est pas hostile, il le paie sans mauvaise grâce et ne l'avilit pas par une perpétuelle menace d'inanition.

L'Église de France a beau revendiquer historiquement son droit à l'indemnité concordataire, l'espèce trop subtile échappe à la conception populaire. Le jour où l'Église de France reconnaîtra le tort que lui fait son rôle de salariée (au double point de vue de son indépendance et de sa dignité), elle réclamera cette dénonciation du Concordat dont ses adversaires la menacent, très peureusement d'ailleurs. L'épée de Damoclès tombera, mais pour trancher une situation pleine de compromissions et de périls, et réhabiliter l'Église redevenue maîtresse de ses destinées. Trop de prêtres s'inclinent encore devant le budget des cultes comme devant le veau d'or qu'il suffit de gratter pour trouver son pain de chaque jour et celui de ses œuvres. Mieux vaut s'apprêter à suivre la voie militante et virile des clergés anglo-saxons que d'accepter sous l'empire de la faim les concessions dégradantes qu'escomptent déjà les adversaires de l'Église (1).

Il faut reconnaître malheureusement que le bas clergé considère comme une garantie d'indépendance personnelle les conflits possibles entre l'autorité diocésaine et les pouvoirs publics. Le Concordat a pratiquement abrogé le droit canon, qui sauvegardait les droits du bas clergé contre les empiètements des évêques.

L'autocratie épiscopale n'est plus tempérée que par l'hostilité jalouse du pouvoir civil. Le clergé français n'est donc pas prêt à courir l'héroïque aventure de la suppression du budget des cultes. Comme la nature, les institutions ne se modifient pas par bonds : leur évolution suit les transformations du milieu, et le milieu catholique n'est pas encore adapté à nourrir le prêtre en dehors de l'arrosage budgétaire. Il représente une sorte de poussière cosmique, sans trace d'organisation, même sans homogénéité.

Le clergé se trouve isolé entre l'hostilité des uns et la défiance des autres. Il manque à peu près totalement de points de contact avec sa principale force, les fidèles, d'où dépendra demain peut-être sa subsistance. Il ne sait même pas utiliser les moyens d'action qu'il possède et qui, en d'autres mains, seraient des forces colossales.

(1) Un député protestant auquel on faisait craindre l'hostilité des prêtres de sa circonscription répondait : « Je les achète avec les secours préfectoraux pour leurs saisons thermales. »

2° *Les privilèges.* — Il n'est un secret pour personne que le clergé ignore la plupart des armes de combat modernes : il n'a su user ni de la presse, ni du livre, ni de l'œuvre d'art : il a condamné légèrement le théâtre, le cercle, les réunions mondaines. Au lieu d'y puiser, il s'est fermé les arsenaux où ses adversaires ont pris des armes, les ateliers où ils les ont fourbies et perfectionnées. Débordé par les découvertes scientifiques et le mouvement d'émancipation sociale, il n'a suivi qu'à contre-cœur le tourbillon qui emportait les intelligences loin de ses conceptions surannées.

Et cependant il est le seul parti qui ait joui pendant cent ans d'un triple privilège de libertés primordiales : la liberté de réunion, la liberté de la parole, la liberté d'association. Il n'a pas su se servir de ces armes redoutables : aujourd'hui, rouillées et faussées, elles le laissent inhabile même à les manier, exposé aux coups meurtriers de ses adversaires.

N'insistons pas sur le droit de réunion : le clergé n'en usa jamais que pour les offices religieux : l'Église a cessé d'être l'assemblée des fidèles pour rester le lieu de la célébration des rites.

Le droit d'association réservait à l'activité cléricale ces champs immenses que la loi récente ouvre à tous les partis, à tous les groupes. Tout l'effort du clergé n'a pu engendrer que des congrégations rabougries, des confréries inoffensives, des ligues puériles, des œuvres de pénitences ou de charité et par ci par là quelques chorales à lutrin : résultat absolument stérile au prix des syndicats éclos par milliers au grand soleil de la liberté d'association. La multiplicité des œuvres religieuses n'en multiplie pas le personnel. C'est à peine si quelques tentatives, d'ailleurs avortées pour la plupart, ont semblé vouloir élargir les cadres de l'action catholique. Cercles, réunions, congrès, associations diverses sont loin d'avoir donné les résultats attendus par le clergé. Bien plus, ces associations représentent des milieux étroits, mesquins, fermés où fleurit un esprit d'exclusivisme et de passivité : elles éveillent l'hostilité et la réprobation de la société laïque.

La liberté de la parole n'a pas été mieux utilisée. La prédication erre dans les sentiers rebattus d'antiques lieux communs. Quelques thèmes assez peu renouvelés sont le fonds ordinaire de la quantité très considérable des sermons qui se débitent annuellement devant un public identique. Notre époque voudrait une utilisation meilleure d'un temps précieux. Il semble que loin de progresser, l'art de la prédication recule au-delà des temps où ne pouvaient la remplacer ni les lectures pieuses, ni les enseignements de l'école, ni l'éducation de la famille.

La prédication se montre même nuisible parfois, en répandant certaines idées arriérées que le bas clergé défend encore malgré les efforts d'une minorité de prêtres éclairés. Certaines erreurs imputées à l'enseignement de l'Église ont leur source dans des sermons étroits et banals. Il n'est pas jusqu'à cette fâcheuse habitude de découper en sujets oratoires les textes sacrés qui ne fausse selon le besoin de la cause les textes choisis et ne crée une sorte d'exégèse populaire, fantaisiste et trompeuse, qui sert de cible aux coups des ennemis de l'Église (1).

La conférence n'a que médiocrement modernisé l'éloquence de la chaire. Elle sacrifie trop souvent les doctrines positives et pratiques qui feraient sa force, à de stériles et dangereux débats sur les terrains instables où la science, l'exégèse et la philosophie rationalistes ont eu l'habileté d'attirer de trop présomptueux orateurs du clergé. Les questions si complexes que l'actualité soulève ouvrent à la conférence un champ plus vaste et plus fécond.

Depuis quelques mois seulement le clergé possède une phalange de tribuns. Ces prêtres courageux donnent une idée nouvelle du clergé à certaines couches sociales qui ne connaissaient le prêtre qu'armé d'un goupillon ou d'un plateau. Ce serait une erreur grossière de détourner la jeune activité cléricale vers l'exclusif souci des réunions publiques. Le personnel de ces comices tapageurs est bien restreint. Le résultat de tant d'efforts est stérile, car pour discuter avec fruit, il faut avoir plus d'idées communes que n'en ont encore le clergé et les adversaires de l'ordre social actuel.

Récemment enfin l'Église de France a appliqué la liberté de la presse à des publications moins spéciales que le *Moniteur du Cœur de Jésus*, le *Rosier de Marie* ou les *Petites lectures*. Les esprits sectaires se sont émus des propagandes de la presse quotidienne catholique. Mais ce mouvement n'est qu'à son aurore. Il n'est certes pas indifférent aux catholiques d'avoir une presse indépendante, mais on peut se demander quelle portée auront ses organes actuels. Il y a loin des vicaires provocateurs du Kulturkampf à la congrégation dont l'esprit spécial préside à l'éclosion des « Croix » quotidiennes. Ces journaux ne peuvent prêcher que des convertis, ils ne suppléent guère aux feuilles non catholiques. Et, si bien des

(1) En se rappelant que l'interprétation d'un texte doit se faire conformément aux idées de son auteur on eût évité bien des bévues gratuites au sujet des *jours* de la Genèse, du *Sol sta* de Josué. Que de mal n'a-t-on pas fait avec le *Beati esurientes* ou le *Beati pauperes spiritu* ? N'est-ce pas cet incurable *prurigo citandi* qui faisait développer à un bon moine ce texte : « Oui, mes T. C. F., le silence est d'or, *silentium auri.* »

catholiques se contentent de la lecture des quotidiens hétérodoxes, on ne se figure guère des indifférents ou des sceptiques, lecteurs assidus des journaux catholiques (1).

3° *Les Œuvres sociales.* — L'infériorité constante des œuvres catholiques est d'être à peu près exclusivement religieuses (j'entends même de celles qui semblent détachées de toute préoccupation dogmatique ou confessionnelle). Un catholique zélé me blâmait un jour de lire certaine revue des sciences à cause de son esprit anti-catholique. « Que me conseillez-vous à sa place? » lui dis-je. Il ne put rien répondre et fut obligé de reconnaître qu'il fallait aller chercher, où on pouvait les rencontrer, les données scientifiques. Les prêtres instruits savent bien que la plupart des périodiques spéciaux, des revues générales, des bibliothèques d'instruction, de philosophie, d'éducation, de sciences, de lecture courante, de vulgarisation etc., sont empreints d'un esprit sceptique, indifférent pour le moins et parfois hostile jusqu'au sectarisme à la religion catholique. Quelques-uns ont même démonté pièce à pièce le mécanisme de certaines de ces entreprises qui masquent habilement leurs tendances anti-religieuses, mais ils n'osent vraiment pas mettre en parallèle les pitoyables essais de quelques catholiques plus présomptueux que préparés à la lutte sur ces multiples terrains. Tous leurs efforts n'aboutissent qu'à des apologues trop patentes pour ne pas fatiguer le lecteur indifférent ou sceptique, qui trouve la science assez ardue ou l'art assez plaisant pour ne pas s'embarrasser de concordances parfois chimériques ou de considérations de morale récalcitrante.

Le même exclusivisme religieux, presque rituel, frappe de stérilité la plupart des œuvres entreprises par les catholiques dans le domaine de l'action publique. Elles perdent ainsi, dès leur création, tout ressort de propagande et limitent fatalement leur sphère à ceux dont l'esprit est religieux. Au lieu d'élargir leurs cadres pour embrasser les individus jusqu'aux bords extrêmes de l'indubitable hostilité, elles les rétrécissent au point d'en rendre impossible l'accès à cette immense catégorie des indifférents dont la conquête mériterait un effort décisif et solennel.

Le défaut primordial des œuvres catholiques est l'ostentation d'une direction cléricale (2) régulière ou séculière, souvent dicta-

(1) Et cependant quelle agence vaudrait l'organisation catholique, si tous les prêtres, missionnaires, instituteurs, etc. se faisaient les pourvoyeurs et les correspondants bénévoles de la presse chrétienne!

(2) On consulterait avec profit une conférence de M. l'abbé Brunel, de Nîmes, où sont mises en relief les profondes différences entre les œuvres catholiques et l'activité sociale protestante. La comparaison n'est pas du tout à l'avantage des catholiques.

toriale. Le clergé est peu populaire, c'est un fait; et sa présence à la tête d'une œuvre fait à celle-ci du tort auprès de bien des gens. C'est malheureusement pour quelques prêtres le moyen de se mettre en vedette et de se recommander aux bonnes grâces de l'autorité laïque ou diocésaine. Le prêtre ne sait pas assez s'écarter des premières places pour laisser à d'autres le flatteur et périlleux honneur de diriger les œuvres de laïques, et dans les cas où son initiative fut nécessaire, il ne sait plus s'effacer. Il ignore surtout l'art de devenir centre d'attraction et de sympathie, et de provoquer autour d'une personnalité laïque, dévouée ou bienveillante, des groupements d'indifférents que de zélés prosélytes encadreront solidement, noyaux puissants de propagande et centres nouveaux d'action religieuse. Là sévit encore la défiance brouillonne trop fréquente du prêtre au laïque, défiance presque instinctive, presque inévitable de par la différence d'éducation, de mœurs, de conceptions, envenimée encore par je ne sais quel dédain pour son clergé salarié. Et cela sera vraisemblablement jusqu'au jour où la suppression du budget concordataire, en resserrant les liens qui doivent unir le prêtre au laïc, en faisant dépendre des fidèles l'entretien du culte, montrera au prêtre quel intérêt s'attache à l'encouragement de l'initiative laïque dans le succès des œuvres catholiques.

VI. L'ÉGLISE ET L'ÉVOLUTION HUMAINE.

1° *L'évolution morale.* — Toutes ces transformations demandent pour s'accomplir des modifications corrélatives d'un ordre plus intime, une orientation nouvelle de l'état d'âme des catholiques.

Actuellement, la passion religieuse est éteinte à ce point que l'on ne s'inquiète pas un instant de l'excellence ou de l'infériorité de sa religion. Il n'y a même pas assez de foi pour faire des renégats. C'est ce moment qu'a choisi l'Eglise — et Paul Desjardins le lui reproche — pour promulguer « de nouveaux dogmes dont l'acceptation ne pouvait accroître en rien la résistance au mal chez ses « fidèles, dogmes indifférents en eux-mêmes, capables seulement de « décourager les fidèles réfléchis qui eussent voulu se rendre compte « de leur foi. » Il blâme aussi le « développement des dévotions « particulières, accessoires, de nul effet pour améliorer les hommes, « et qui, au contraire, les poussent à croire qu'il y a, pour être aimés « de Dieu, certains moyens plus courts que d'être bons. »

Une religion ne peut guère séparer sa morale de ses dogmes et de ses croyances. La part de celles-ci a peut-être été excessive, bien que leur influence sur certaines couches sociales ait été plus puissante que les hautes spéculations des néo-chrétiens actuels.

Mais, en négligeant l'inutilité morale des dogmes récents et des dévotions nouvelles, il faut bien reconnaître que ces éléments ont créé des divisions fâcheuses au sein de l'agrégat religieux, une diversion intempestive aux problèmes de l'heure présente et comme un affolement mystique dans les âmes pieuses. Ils ont éloigné de la terre l'attention des fidèles pour la reporter vers le ciel dont on semblait attendre de miraculeuses interventions. Cette crise d'extasisme durerait encore si Rome, instruite par les progrès des catholiques positifs et militants d'Allemagne et d'Amérique, n'était venue rappeler le clergé de France au sentiment des réalités et aux exigences de l'heure présente. Il n'en est pas moins vrai que ces années d'expectante attention ont encore exagéré la passivité, l'apathie, l'indolence du clergé, son détachement nirvanique des choses de ce monde et créé cette éducation restrictive, cette tactique défensive qui règle tous ses actes.

Dénué de cet orgueil légitime et de cette énergie virile qui en impose aux masses et les séduit, réfugié en Dieu, comme un enfant, hors de propos et à tout propos, le clergé n'a pu communiquer aux générations élevées sous son égide les vertus positives qui donnent l'influence et polarisent les courants populaires. Certes il est bon de prêcher l'humilité, la modestie, la médiocrité, le dédain des richesses et des vaines connaissances, la retraite et l'abstinence, mais il faut savoir se rappeler que les passions sont les moteurs de l'activité humaine ; leur puissance ne doit être ni méprisée, ni brisée, mais seulement canalisée, utilisée et en quelque sorte scientifiquement exploitée. On pourrait émettre ici des comparaisons faciles avec l'utilisation des forces naturelles, souvent dévastatrices.

Par ce temps de coma social, l'Eglise a le devoir de relever les caractères, de viriliser ses fidèles et, je dirai presque, de canoniser l'orgueil. Les jours sont passés de l'affaissement des caractères et du brisement des volontés : une forte dose de nietzschisme (1) paraît indispensable à l'humanité. La thérapeutique sequardienne de la société ne semble malheureusement pas familière à l'église de France : elle n'a pas su faire des Hommes. Son influence n'a pas cessé de décroître, bien que ses écoles primaires aient vu passer la presque totalité des masses populaires, et que ses établissements congréganistes aient élevé plus de la moitié des générations des classes dirigeantes.

On saisit surtout l'infériorité pratique de l'éducation des catholiques français en la comparant à celle donnée, en notre pays même, aux

(1) Voir l'ERMITAGE de février 1893 : *Nietzsche et le temps présent*, H. Mazel.

fidèles de la Synagogue ou des Eglises réformées. Leur éducation, supérieurement combinée, leur confère l'hégémonie intellectuelle et politique sur la masse catholique amorphe qui constitue l'immense majorité du pays.

C'est surtout la notion de la solidarité qui manque au clergé de France. Nulle part on ne la connaît, on ne l'enseigne : le prédicateur, le conférencier, le Frère ignorent ce ressort puissant qui transformerait en quelques années l'esprit des catholiques français (1). La charité, l'aumône ne remplacent pas la solidarité. La solidarité et la justice sont le fondement de toutes les œuvres modernes ; et nulle œuvre catholique ne repose sur cette base. Elles sont la condition de toute hiérarchie, de toute entente, de toute union, de toute influence. C'est le ciment indispensable à toute construction d'êtres humains, sans lequel les éléments se désagrègent à toutes les fantaisies des vents. Or les catholiques manquent de la plus embryonnaire des solidarités... C'est la quotidienne et lamentable histoire de l'industriel chrétien, à qui ses convictions religieuses font perdre une clientèle de sceptiques et d'indifférents, sans lui valoir les commandes de ses coreligionnaires, pas même des prêtres ou des moines aux œuvres desquels il contribue pécuniairement !...

XI

2. *L'évolution politique.* — On juge généralement les idées sur ceux qui les défendent : l'influence religieuse est connexe à l'influence sacerdotale. Or dans l'organisation catholique en France, tout concourt à l'effacement du prêtre et de la religion. Une dissociation grossière, imposée ou acceptée, entre les droits civiques et les droits politiques, achève d'isoler absolument le prêtre de la vie publique. Il est vrai que l'extension du fléau politicien rend difficile actuellement la distinction entre ces droits. On peut s'étonner cependant que le clergé catholique compte à peine deux de ses membres à l'Institut, un seul dans les assemblées législatives, et quatre ou cinq au plus dans les conseils des communes ou des départements. Quelles que soient les raisons dont aiment à s'illusionner les prêtres et les fidèles au sujet de cet ostracisme du clergé, il est permis d'affirmer que le jour où les français reconnaîtraient dans le prêtre, avec ses qualités morales indiscutables, le souci de leurs intérêts matériels et l'aptitude à les défendre, la notion de la vie pratique et des besoins du temps présent, la hauteur de vues qui substitue aux

(1) C'est un puissant instinct de solidarité qui anime, vivifie et concentre les communions réformées en dépit de leur anarchie théologique.

stériles regrets du passé l'enthousiasme de l'avenir, la considération due aux progrès accomplis, la sympathie pour les efforts de la science et l'amélioration de la condition humaine, ce jour-là s'ouvrirait pour le prêtre le vaste champ de l'action publique, dans tous les domaines aujourd'hui à peu près fermés.

Le prêtre doit savoir oublier ses privilèges sacerdotaux pour se souvenir de ses droits de citoyen. On ne les lui conteste que parce qu'il les a laissés périr. Ne peut-il pas, comme les prêtres anglais, allemands ou américains, quitter à la sacristie cette atmosphère sacerdotale que les membres de notre clergé n'arrivent jamais à dévêtir ?

Il est impossible de définir une limite entre le rôle civique et le rôle politique. Celui-ci paraît comporter une participation plus étroite aux luttes des partis, une compétition directe du pouvoir. Le clergé de France, avec son rôle civique très effacé, sans base sociale, paraît avoir recherché malheureusement cette main mise sur le gouvernement qui est le fait d'un parti politique. Il a échoué, et il ne pouvait en arriver autrement. Il s'est surtout distingué par son ardeur d'opposition à divers régimes dont il a recherché non l'amélioration, mais le renversement au profit d'une conception mystique de la monarchie traditionnelle. Il s'est ainsi érigé en parti politique révolutionnaire au mépris des enseignements évangéliques, au détriment des grands intérêts religieux dont il avait la garde et qui n'ont pu que souffrir de ces mesquines compromissions. Il a porté la peine de ses brouillonnes intrigues. La lutte contre le cléricalisme a eu, pour un temps, l'assentiment du pays : elle ne peut que se poursuivre, tant que l'Eglise de France identifiera sa cause avec celle des partis vaincus.

« En outre, écrit M. P. Desjardins, l'émancipation de la personne humaine étant décrétée en fait et en droit, l'Eglise est intervenue dans le gouvernement des peuples pour renforcer le despotisme ou mieux encore pour l'exercer elle-même. Elle est entrée ainsi en conflit avec les états et les lois civiles. Elle a froissé la conscience des foules et la générosité démocratique. Il y eut dans les luttes pour l'affranchissement des peuples des variétés d'héroïsme (1), de vertu, c'est-à-dire des choses divines et de son ressort, dont elle s'est désintéressée. » Et le plus fâcheux pour l'Eglise, c'est que

(1) La plupart des adversaires en vue de la Religion ont souffert la prison, l'amende, la déportation ou l'exil. Ils ont conquis les masses pour avoir été des convaincus jusqu'à la condamnation capitale. Nos martyrs actuels sont certainement moins intéressants.

ces réformes se sont réalisées quand même, malgré elle et, par conséquent, contre elle.

3° *Evolution sociale.* — Les rêves de l'humanité s'élèvent au-dessus de mesquines questions de forme politique. Ils embrassent dans l'avenir la constitution de sociétés pacifiques uniquement orientées vers l'amélioration morale et matérielle des individus. La conception de la concurrence vitale se modifie. L'humanité n'est plus un troupeau à reproduction illimitée, sur un champ de rapport fatalement borné, voué pour vivre à l'égorgeage réciproque. La natalité tend à se restreindre partout : les moyens de transports se perfectionnent et rendent accessibles d'immenses territoires au superflu des populations. Dans ces conditions, la guerre n'apparaît plus comme une nécessité, un moyen fatal d'élimination. C'est un fléau destiné à disparaître comme la peste médiévale. Les intérêts individuels priment de plus en plus les intérêts nationaux. Les barrières entre les peuples vont s'affaissant. Et bientôt, sans doute, nos grandes querelles nationales seront aussi ridicules que les guerres entre les royaumes grecs ou les républiques d'Italie. Les agglomérations humaines s'acheminent vers une forme plus moderne, dont l'Amérique est un exemple, mieux adaptée à nos besoins que les formes surannées qui étouffent en Europe l'émancipation sociale. Il est regrettable de ne pas voir l'Eglise, en pionnier, vers cette étape nouvelle de l'humanité. Devenue frein passionnel exclusif, elle abandonne son rôle de moteur social. Et cependant, l'avenir serait beau pour elle. Du sein de chacune de nos petites nations d'Europe, nous allons peut-être assister à la création d'un Centre, d'un grand parti catholique. Une fédération universelle unira ces frères en la foi apostolique et romaine. En union d'esprit évangélique, ils s'engageront à faire régner la paix entre les peuples, en obligeant les gouvernements établis à substituer aux sanglantes brutalités de la guerre, l'arbitrage d'une puissance désintéressée, supérieure et fidèlement obéie, le chef spirituel de toute la chrétienté.

Pourquoi faut-il que les prêtres ordonnés de France fassent banqueroute à ces généreuses espérances en s'avalissant, au mépris de toutes les lois œcuméniques et canoniques, jusqu'à consentir au service militaire. A l'heure où tant d'héroïsme serait nécessaire pour galvaniser les caractères et sauver la société chancelante du militarisme sauvage et du vandalisme socialiste, on voit avec tristesse les héritiers traditionnels des martyrs séculaires préférer à une prison honorable le malheur de renier toutes les traditions catholiques. Le clergé accepte trop allègrement une *loi scélérate* pour pouvoir exiger des fidèles les sacrifices nécessaires à l'abolition ou

seulement la désuétude des lois du divorce et de l'enseignement. En vain se retranche-t-il derrière les tempéraments apportés à l'exécution de la loi militaire : ce n'est qu'une question de forme. Ce qu'un décret accorde un autre le retire : il s'agit de choisir un moment favorable (1).

Les socialistes anticléricaux n'hésitent pas à sacrifier le préjugé patriotique à leurs vœux de paix universelle. Mais ils remplacent la guerre des peuples par la guerre des castes et transposent seulement les inégalités actuelles.

L'Eglise n'a longtemps prôné d'autre remède que la résignation aux misères sociales. La résignation vaut mieux que la colère : mais il est préférable encore de chercher l'atténuation à ces maux. Le clergé de France dort sur le commode oreiller de cette parole évangélique : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous », un peu plus un peu moins ça ne fait rien à l'affaire. Il condamne sans circonstances atténuantes les révoltes du pauvre opprimé et abandonné, comme il sourit aux riches, sans se douter de quelles misères sont pétries de scandaleuses fortunes. Il ignore les exigences de la lutte pour la vie où les armes se perfectionnent plus encore que celles dont s'encombrent les arsenaux, où le faible est immolé sans quartier. Il ne connaît pas le jeu des œuvres sociales, l'art de panser les cruelles blessures et de soutenir sur les pistes terrestres les coureurs qui jetteront vaincus le flambeau de leur âme faute d'un peu de pain, d'indépendance et de bien-être.

La pathologie sociale est du ressort de l'Eglise catholique. Celle-ci ne doit pas se récuser devant les problèmes modernes du malaise social issu de la rupture d'équilibre dans les fortunes. Elle doit oublier que les riches donnent le bon exemple et soutiennent ses œuvres, pour se rappeler la triste antinomie entre le travail qui nourrit à peine les siens et l'oisiveté capitaliste qui regorge de biens. Comment s'étonner que l'ouvrier s'éloigne d'elle, quand elle réserve ses faveurs pour ceux qui le traitent en paria. Le clergé de France, issu du peuple, doit aller au peuple et non pas épouser les rancunes et les préjugés de castes dont il doit séparer sa cause.

(1) Les exigences d'une guerre présumée prochaine pourraient servir de prétexte au retrait des immunités actuellement concédées aux prêtres militarisés. Le refus de service devenu dès lors inéluctable se colorerait vilainement d'une vive suspicion de lâcheté au détriment de l'autorité sacerdotale.

Remarquons encore que deux des lois dites scélérates n'ont pas le caractère coercitif, nul n'étant contraint au divorce ou à la fréquentation des écoles de l'Etat. La loi militaire est autrement pressante : le clergé de qui l'on attendait le signal de la résistance n'a pu que descendre encore plus bas, par son inconcevable soumission, dans le mépris de ses ennemis.

Il cherche en vain à rapprocher des partis prêts à se combattre. Son œuvre sociale actuelle est inféconde. Ce n'est pas par les nobles, les riches, les intellectuels qu'il atteindra le peuple. Quand le prêtre, pressé par ses besoins et ceux de son église, quittera les hauteurs indifférentes de son fonctionnarisme sacerdotal, pour reprendre la besace et le bâton, il aura fait un grand pas, le plus grand, vers la conquête du peuple et la solution de la question sociale. Ainsi le prêtre n'a plus suivi l'évolution sociale. Il est resté l'arme au pied, rongé de stériles regrets, auprès d'une ruine croulante, en arrière des masses humaines ruées vers un progrès peut-être surfait, mais réel et lointain. Il a négligé les intérêts temporels des masses, croyant les retenir suffisamment par la direction spirituelle.

4. *L'évolution des sexes.* — L'Eglise s'est laissée devancer jusque sur le terrain de l'émancipation féminine. On lui doit bien quelque initiative dans cette question. Elle a même féminisé la religion à ce point que de bons esprits attribuent à cette déviation de la force religieuse une grande influence sur les progrès de l'anticléricisme. En bien des endroits, un cénacle de femmes dévotes console le prêtre de la défection de son peuple. C'est pour conserver ce dernier levier que le clergé multiplie les congrégations, les pèlerinages, les dévotions, les fondations diverses, etc. Il s'est longtemps flatté de reconquérir l'homme par la femme. Mais cette illusion tombe à son tour. C'est d'une autre direction que souffle le vent de l'émancipation de la femme. Il ne peut se promettre de retenir longtemps encore ces dernières fidèles. Voici que se lève déjà l'aurore de leurs droits civils et politiques, et la nuit ne tardera peut-être pas à se faire dans leurs âmes chrétiennes !

CONCLUSION

Une conclusion surgit de tout ce qui précède, d'ailleurs admise par bon nombre de prêtres et de fidèles : L'Eglise a grand besoin de se rajeunir. Il semble, selon le mot de M. Léonce de Castelnau, « que notre génération soit appelée à voir disparaître un passé bien lent à mourir et se lever l'aurore des temps nouveaux ». Ce passé lent à mourir va des entêtements du droit divin au jacobinisme intolérant, de l'aveuglement de certains savants à celui de beaucoup de croyants, de la négation de la rédemption par l'art à l'exclusivisme naturaliste de Zola. Dieu nous garde de vouloir stipuler de quoi demain sera-t-il fait.

On a maintes fois ici-même, en dépit de quelques discordances,

constaté le renouveau de mysticisme, d'idéalisme, de symbolisme qui saisit les jeunes générations du monde intellectuel. L'impulsion des masses populaires n'est pas voisine, mais elle est fatale et plus prochaine qu'on ne pense, en vertu du principe très applicable ici du mouvement uniformément accéléré.

Constatation pénible, l'Eglise n'est pour rien dans l'éclosion de cette évolution psychique vers l'Idéal. Quelques-uns de ses prêtres la combattent, beaucoup la suspectent, la plupart l'ignorent, la méconnaissent ou la raillent. C'est cependant pour l'Eglise que la pâte sociale lève et fermente. A l'inverse du *sic vos non vobis*, elle est appelée, de l'aveu des philosophes, des pasteurs, des juifs eux-mêmes, de par les cris d'alarme des sectaires de toute plume et de tout poil, à récolter ce qu'elle n'a point semé.

Le clergé de France ne paraît rien moins qu'apte à la moisson souhaitée par les uns, entrevue ou redoutée par d'autres. Les jours passent et tout porte à croire que, négligeant cet intermédiaire attardé, l'influence salutaire et la parole de vie descendront directement du trône pontifical vers les gouvernements, les intelligences et les masses.

Il ne serait que temps d'agir, pourtant ! Déjà cette évolution vers l'idéal dévie : le mysticisme symbolique menace de tourner au socialisme, à l'anarchisme, au nihilisme. Les curateurs de la foi catholique manqueront-ils encore de critique et de décision ? Laisseront-ils faucher par d'autres la moisson qui leur semblait dévolue pour se féliciter de glanes tardives sous l'œil narquois des ouvriers de la première heure ?

Telle est la question palpitante qui se pose actuellement. Une minorité de prêtres jeunes, enthousiastes, éclairés, part en pionniers dans les voies de l'action sociale. Mais leur bonne volonté est bien insuffisante encore. Victimes d'une éducation surannée, enlisés dans des préjugés puérils, gênés par leurs supérieurs, à peu près dénués d'esprit pratique, ils s'agitent dans le vide et l'indifférence.

Il est vrai que les idées qui se font jour péniblement dans cette minorité de prêtres, traités d'aventureux, posséderont sans doute le clergé de l'avenir. Mais les événements laisseront-ils à l'Eglise le loisir d'évoluer avec cette sage et lourde lenteur ? ce n'est pas probable.

L'heure est aux décisions rapides. Voici les conditions qui nous semblent devoir hâter la révolution du clergé de France.

D'abord la cessation de la politique d'opposition, l'abjuration du fétichisme monarchique, l'adhésion au gouvernement établi. Le rattachement aux espérances royalistes des doctrines catholiques

explique et justifie dans une certaine mesure les attaques qu'elles ont subies de la part du gouvernement (1). Sans aller chercher la raison d'Etat, le droit de légitime défense et de représailles excuse bien des excès. Ceux-ci s'arrêteront fatalement au lendemain de la cessation des hostilités. Les sectaires, privés de raisons d'agir s'agiteront dans le vide et peut-être tout le déchaînement des passions anticatholiques ne laissera-t-il comme résidu qu'une minorité provocatrice descendue de Sion, de la Wartburg ou de Genève, et plus ou moins rangée sous les bannières d'Hiram.

Les catholiques doivent ensuite s'émanciper de la tutelle de l'Etat et le clergé renoncer à l'humiliante dotation du budget des cultes. Il ne s'agit pas de séparer en ce moment la cause de l'Eglise de celle d'un gouvernement hostile, quitte à la rattacher plus tard aux destinées d'une dynastie ou d'un pouvoir propice. L'Eglise de France ne doit demander au gouvernement qu'une bienveillante neutralité, au lieu de compter sur des faveurs passagères que les oscillations de la politique peuvent mettre demain au service de ses ennemis. Elle doit se défendre de toute velléité d'empiétement susceptible de déchaîner contre elle l'inimitié des pouvoirs civils. D'ailleurs, l'exercice de ses libertés, le souci de son organisation, les nécessités d'une situation nouvelle l'éloigneront bien vite de ces rêves surannés d'hégémonie qui trop longtemps obsédèrent son clergé. De nombreux modèles s'offrent à son imitation ; au dehors l'exemple des catholiques d'Allemagne et d'Amérique ; au dedans l'organisation, si peu connue du monde catholique et si suggestive, des confessions réformées. L'Eglise jetée au plein bouillonnement des choses pratiques se dépouillera de ses faiblesses, de ses mesquineries, de ses préjugés, causes de son effacement moderne.

Elle reviendra enfin, pour la sauvegarde de ses prêtres et de ses enfants, à la pratique de cette charte admirable du droit canon sacrifié au code onéreux du Concordat et des articles organiques. L'autocratie épiscopale y perdra peut-être, mais y gagnera l'initiative des laïques et du bas clergé, meilleur juge en général des œuvres utiles et des interventions nécessaires.

Le *fonctionnarisme* civil porte d'assez tristes fruits, pour que la grande et souple hiérarchie catholique ait mieux à faire qu'à copier sa lâcheté, son insolence et sa bassesse.

D^r Fortuné MAZEL.

(1) Les élections de 93 ont prouvé que la scission était bien loin d'être opérée entre les royalistes et les catholiques. Elle est cependant inéluctable.